

COMITÉ DE COORDINATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'ARTISANAT AFRICAIN
COORDINATION COMMITTEE FOR DEVELOPMENT AND PROMOTION OF AFRICAN HANDICRAFT

**PREMIERE REUNION DE LA CONFERENCE
DES MINISTRES CHARGES DE L'ARTISANAT
DES PAYS MEMBRES DU COMITE DE
COORDINATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
AFRICAIN (CODEPA)**

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Ouagadougou, le 31 octobre 2006

I. Introduction

L'an 2006 et le mardi 31 octobre, s'est tenue, dans la Salle de Conférences du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, la première réunion de la Conférence des Ministres chargés de l'Artisanat des pays membres du CODEPA.

La cérémonie d'ouverture, présidée par Son Excellence Monsieur Youssouf Ouédraogo, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso. Etaient présents, les Ministres chargés de l'Artisanat du Burkina Faso, du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, de la Guinée Conakry et de la Libye, ainsi que l'Ambassadeur d'Algérie à Ouagadougou. Les autres pays étaient représentés par des hauts fonctionnaires de leurs Ambassades à Ouagadougou et des départements ministériels chargés de l'artisanat de leurs pays respectifs.

Quinze pays membres (sur 27) étaient représentés, à savoir :

1. l'Algérie
2. le Bénin
3. le Burkina Faso
4. la Centrafrique
5. le Cameroun
6. le Congo
7. la Côte d'Ivoire
8. la Guinée Conakry
9. la Libye
10. Madagascar
11. le Mali
12. la Mauritanie
13. le Niger
14. le Sénégal
15. le Togo

II. Cérémonie d'ouverture de la Conférence des Ministres

Trois interventions ont marqué cette cérémonie d'ouverture. Il s'agit de celle de Mr Moctar Diakhaté Président du Comité Exécutif du CODEPA, du discours d'ouverture prononcé par Monsieur Benoît Ouattara, Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat du Burkina Faso suivi d'un mot de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. Ils ont tous salué et encouragé cette initiative louable et exprimé leurs souhaits de voir les gouvernements des Etats membres manifester leur ferme volonté d'accorder un intérêt particulier au secteur de l'artisanat qui est au cœur des économies de nos pays et qui devra y constituer un des leviers essentiels de la lutte contre la pauvreté.

Après avoir souligné que l'Union Africaine a reconnu et soutient le CODEPA comme un cadre adéquat de promotion et de développement de l'Artisanat Africain, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale a surtout rassuré les participants du soutien de Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso.

III. Travaux de la Conférence des Ministres

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de la Conférence des Ministres se sont poursuivis sous la présidence du Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat du Burkina Faso. Le secrétariat était assuré par Messieurs Moctar Diakhaté, Directeur de l'Artisanat du Sénégal, Président du Comité Exécutif du CODEPA et Issaka Amoud, Directeur de la Promotion de l'Artisanat du Niger.

Le projet d'ordre du jour examiné et adopté par la Conférence comportait les points suivants :

1. présentation du rapport de la 6^{ème} Assemblée Générale du CODEPA ;
2. présentation du nouveau bureau du Comité Exécutif du CODEPA ;
3. présentation du rapport sur le fonctionnement du Secrétariat Exécutif du CODEPA ;
4. présentation du Programme d'Appui aux Petites Entreprises et à l'Artisanat en Afrique ;
5. adoption du projet des Statuts révisés du CODEPA et du PAPEA ;
6. désignation du Président de la Conférence des Ministres ;
7. divers.

3.1. Présentation du rapport de la 6^{ème} Assemblée Générale du CODEPA

Le rapport adopté à l'issue de la 6^{ème} Assemblée Générale a été présentée à la Conférence des Ministres par Mr Victorin Cobra Bossou, Directeur National de l'Artisanat du Bénin, Rapporteur.

Le rapport a été adopté par la Conférence.

3.2. Présentation du nouveau bureau du Comité Exécutif du CODEPA

Le nouveau bureau élu à l'issue des travaux de la 6^{ème} Assemblée Générale et présenté à la Conférence des Ministres par le Président du Comité Exécutif est composé comme suit :

- Président : Monsieur Moctar Diakhaté, Directeur de l'Artisanat du Sénégal ;
- Vice Président : Monsieur Victorin Cobra Bossou, Directeur National de l'Artisanat du Bénin
- Secrétaire Général : Monsieur Samba Thiam, Directeur du Centre de Promotion de l'Artisanat du Mali ;
- Secrétaire Général Adjoint : Monsieur Demeyo Jacques Marais, Directeur de l'Artisanat du Congo ;
- Délégué des régions géographiques :
 - Afrique Australe et Orientale : Madame Raharinjatovo Noroseheno, de Madagascar
 - Afrique Centrale : Monsieur Jules Marcel Mandeng Nyobé, Directeur de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun ;
 - Afrique Occidentale : Monsieur Kougnima Tiléna Martin, Directeur de l'Artisanat du Togo ;
 - Afrique du Nord : Monsieur Ahmed Benabdelhadi, Directeur Général de l'Artisanat et des Métiers d'Algérie

Monsieur Jean-Claude Bouÿda, Commissaire Général du SIAO a été désigné Secrétaire Général pour une période transitoire.

3.3. Présentation du rapport sur le fonctionnement du Secrétariat Exécutif du CODEPA

La présentation de ce rapport, faite par Monsieur Jean-Claude Bouda, Secrétaire Exécutif du CODEPA, s'est articulée autour des principaux points ci-dessous :

- les ressources humaines ;
- le site d'installation du CODEPA ;
- le financement ;
- les axes d'intervention du CODEPA et les actions mises en œuvre.

A ce niveau deux points ont retenu l'attention de la conférence à savoir :

- la forte implication des Etats membres relativement au paiement régulier de leurs contributions au budget de notre organisation commune ;
- le développement de la coopération et du partenariat pour permettre au CODEPA de mobiliser des ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre en direction des pays membres des programmes et projets retenus.

3.4. Présentation du Projet d'Appui à la Petite Entreprise et à l'Artisanat Africain (PAPEA)

La Conférence a suivi avec intérêt la présentation du Projet PAPEA par Monsieur Raphaël Paniagua de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers de France (APCM).

Cette présentation comportait les points suivants :

- la genèse du PAPEA ;
- l'ancrage institutionnel ;
- les modalités de mise en œuvre en direction des pays membres du CODEPA ;
- l'élargissement de ce programme à d'autres pays membres du CODEPA.

Cette présentation a permis à la Conférence, après échanges, de mieux s'imprégner du contenu de ce programme.

3.5. Adoption du projet des Statuts révisés du CODEPA et du PAPEA

Le projet des statuts, examiné et adopté à l'issue de la 6^{ème} Assemblée Générale du CODEPA, a été présenté à la Conférence par le Président du Comité Exécutif.

Après échanges, la Conférence a adopté les dits statuts sous réserve des modifications suivantes :

- **Chapitre IV : Des Organes**

- **La Conférence des Ministres**

- **Article 14 :** La Conférence des Ministres se réunit une fois l'an, de façon rotative, au lieu de tous les deux ans ;

- **Article 16 :** Le Président de la Conférence des Ministres a un mandat d'un an au lieu de deux ans comme précédemment indiqué. Il est secondé par un Vice Président désigné selon le système en vigueur au sein de l'Union Africaine. C'est ce Vice Président qui doit en principe accueillir la prochaine réunion de la Conférence des Ministres pour en assurer la présidence.

Concernant le PAPEA, un projet de déclaration d'adoption a été lu par le Président du Comité Exécutif du CODEPA devant la Conférence. Après échanges, la Conférence a fait des propositions de formulation pour son adoption.

3.6. Désignation du Président de la Conférence des Ministres

Le Ministre de Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat du Burkina Faso, Monsieur Benoît Ouattara, a été désigné par ses pairs, Président de la Conférence des Ministres.

3.7. Divers

Aucun point n'a été inscrit en divers.

Fait à Ouagadougou, le 31 octobre 2006

LES RAPPORTEURS

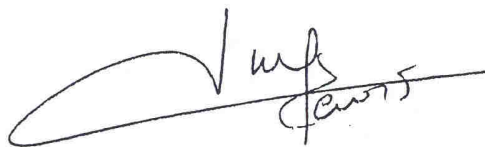
- Monsieur Moctar Diakhaté



- Monsieur Issaka Amoud



LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES MINISTRES



Monsieur Benoît OUATTARA
Officier de l'Ordre National